

Actualité

Stephan Eisenhut & Alain Morau

L'ascension d'Emmanuel Macron et l'avenir de l'Europe

Partie II : «Europe des États» ou bien «Europe des élites»?

Comme nous l'avons montré dans la première partie, l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence fut rendue possible par l'action de réseaux qui ont tiré certains fils en arrière-plan. Cette seconde partie retrace l'histoire de ces réseaux en suivant l'opposition entre Charles de Gaulle et Jean Monnet. De Gaulle perçut très bien l'intention de Franklin D. Roosevelt et des milieux qui lui étaient associés de transformer la France en protectorat américain. Après un premier échec dû à la résistance trop forte de de Gaulle, cette intention fut poursuivie par la création de réseaux transatlantiques. L'Europe actuelle de Jean Monnet est l'Europe de ces réseaux. L'avenir du continent dépendra de la capacité de séparer vie de l'esprit et vie juridique afin de préserver les États européens de l'influence des groupes d'intérêts économiques.

La crise de l'Union Européenne (UE) est volontiers décrite comme une crise entre anciennes élites et nouveaux populistes. Peu après la victoire de Macron, Mark Leonard, directeur du «European Council on Foreign Relations», a publié un article dont le titre est à remarquer «La méthode Macron».¹ Il décrit comment les élites à la tête de l'UE commencent à être perçues comme complètement désintéressées du sort des populations qu'elles sont censées diriger. La source de cette perception serait l'inflexibilité continuelle des technocrates bruxellois sur des décisions au plan européen, non soutenues par les gouvernements nationaux et leurs électeurs. Leonard analyse que la tâche de Macron est d'apporter un nouveau souffle vital au vieux projet d'intégration européenne, initié de manière déterminante par Monnet. Or celui-ci avait mis en œuvre une méthode, certes très efficace au début, mais qui aujourd'hui conduit à l'opposition entre technocratie et populisme. Monnet a

en effet su transformer de grandes oppositions politiques en des problèmes techniques plus circonscrits. Dans la période d'après-guerre, cette méthode était la bonne pour contourner les ressentiments nationaux et résoudre les problèmes européens les plus urgents. Cependant, dans l'époque actuelle marquée par le Brexit, une méthode basée non plus sur des modifications institutionnelles mais sur des compromis politiques devient nécessaire. Un tel changement requiert une tout autre mobilité, ce que Leonard prête à Macron. Ainsi Macron représente une troisième voie. Selon le directeur du think tank (fondé en 2007 par George Soros entre autres), la méthode Macron ne présente certes aucune garantie de réussite pour briser réellement le cercle vicieux de la technocratie et du populisme. Cependant, «il n'y pas d'autre alternative». L'article de Leonard montre que l'élection du jeune et leste nouveau président est le début d'un processus visant à remplacer les ancien-

nes élites par de nouvelles. Mais si le style de gouvernance est nouveau, le but reste le même. Certaines personnalités (par exemple l'homme politique François Asselineau décrit dans la première partie de cet article) s'opposent à un tel but. Elles veulent défendre l'idéal républicain issu de la Révolution française en maintenant la souveraineté de l'Etat.

La main mise de Roosevelt sur la France

Ein Angriff auf die Souveränität des französischen La souveraineté de la France fut avant tout attaquée lors de la seconde Guerre mondiale. A cette époque se noua un nœud décisif pour la compréhension de la situation actuelle en France. Après la capitulation devant la Wehrmacht allemande, la France se scinda entre collaborateurs (régime de Vichy) et résistants menés avant tout par Charles de Gaulle. Le régime de Vichy, sous le maréchal Pétain, ne poursuivait pas seulement une politique anti-juive comparable aux lois raciales de Nuremberg, il mena aussi en 1942 une résistance militaire active contre l'invasion des Alliés en Afrique du Nord française. Après la réussite de l'invasion, le président américain Roosevelt s'appuya — à la vive indignation de Charles de Gaulle — sur les forces qui, auparavant, avaient servi le régime de Vichy. Ainsi l'amiral François Darlan fut nommé comme haut commissaire de cette colonie, jusque-là gouvernée par un gouverneur pro-vichyste. Darlan avait été cependant le commandant en chef de toutes les forces de combat de Vichy et le créateur du «Commissariat général pour la question juive». Il s'était opposé militairement à l'invasion des Alliés que la Résistance soutenait. Darlan fut assassiné et le général Henri Giraud lui succéda. Celui-ci n'avait certes pas collaboré avec l'Allemagne d'Hitler, mais il tenta de poursuivre la politique anti-juive du régime de Vichy.² Roosevelt voulut ainsi repousser l'influence des dirigeants de la Résistance française. Il considérait en particulier de Gaulle avec la plus grande défiance car l'entêtement du chef de la Résistance entravait ouvertement les objectifs d'après-guerre des cercles dirigeants américains.



Jean Monnet

Dans ce contexte, Jean Monnet fut envoyé par Roosevelt à Alger en 1943 pour conseiller Giraud dans la constitution d'un gouvernement français en exil. Dans la première partie de cet article, nous avons mentionné l'observation de Steiner sur «l'homme pensant à l'instar du banquier» qui est devenu la véritable force motrice derrière le pouvoir politique. La biographie de Jean Monnet apporte un abondant matériau pour saisir cette expression de Rudolf Steiner. Celui qui fut souvent caractérisé comme le «père de l'Europe unie» était l'homme parfait pour transposer les aspirations de Roosevelt. Né en 1888 dans une famille française de commerçants de cognac, Monnet glana très tôt des expériences internationales. Agé de 16 ans seulement, il déménagea à Londres pour travailler dans la société familiale. Peu après, missionné par l'entreprise familiale, il voyagea en Scandinavie, en Égypte, en Russie, au Canada et aux USA, ce qui lui permit d'établir de nombreux contacts internationaux. Lors de la première Guerre mondiale, il participa à la coordination des achats d'armes français et britanniques. De ce fait, il côtoya les hautes personnalités politiques dirigeantes des deux pays. Membre de la délégation française à la Conférence de paix de Versailles, il établit aussi des relations amicales avec des personnalités dirigeantes américaines. En 1919, il devint le représentant du Secrétaire général de la Société des Nations. À partir de 1923, il se préoccupa de l'héritage de l'entreprise familiale. En 1926 il devint vice-président de la banque d'investissement new-yorkaise Blair



Franklin D. Roosevelt entre Henri Giraud et Charles de Gaulle à la Conférence de Casablanca en 1943

& Co. Comme financier international, il participa au sauvetage des économies de l'Europe centrale et orientale, en particulier à la stabilisation du zloty polonais (1927) et du leu roumain (1928).³ Sa banque joua un rôle prépondérant dans les placements américains en Europe, responsables de l'illusion du «boom» économique qui aboutit à la crise économique mondiale de 1929. Lors de l'effondrement bancaire, il perdit sa fortune, mais il fut «mis à l'abri bien au-delà des obligations ordinaires de l'amitié» par des amis.⁴ Ces amis furent, entre autres, John McCloy (ultérieurement haut-commissaire pour l'Allemagne) et John Forster Dulles (ultérieurement ministre américain des affaires étrangères).⁵ De 1932 à 1936, Monnet vécut à Shanghai, à l'invitation du ministre des finances chinois. En 1935, il fonda — par l'entremise de Dulles — la banque d'investissements Monnet, Murnane & Co en compagnie de George Murnane. Cette banque entretint aussi des relations d'affaires avec l'Allemagne hitlérienne.⁶

...et Charles de Gaulle

Au moment où Monnet arriva en Algérie, en 1943, il rencontra Charles de Gaulle avec la plus grande méfiance, tout en étant tout à fait conscient de la nécessité de s'allier avec lui. En

effet, de Gaulle, et non Giraud, disposait d'un large soutien dans la Résistance française. De surcroît, Monnet remarqua bientôt que Giraud était un raté politique. Ainsi veilla-t-il à ce que les deux rivaux fondent sur un pied d'égalité le

1 <https://www.project-syndicate.org/commentary/macron-project-to-unite-europe-by-mark-loenard-2017-05>

2 Voir Dan Diner: ›Enzyklopädie jüdischer Geschichte und Kultur‹, Stuttgart 2011, Vol. I, p.35 et vol. II, p.80.

3 https://en.wikipedia.org/wiki/Jean_Monnet

4 François Duchêne: ›Jean Monnet — The First Statesman of interdependence‹, New York & Londres 1994, p.50.

5 Tous deux furent membres du Council on Foreign Relations (CFR), voir la note 16.

6 Voir Andreas Bracher: ›Europa im amerikanischen Weltsystem‹, Bâle 2000, p.82.

* NdT: Le concept de Nation est différent entre l'Allemagne et la France, à cause de leurs histoires très différentes. En France c'est l'action centralisatrice et unificatrice du pouvoir royal qui a contribué de manière décisive à l'émergence de la nation. En Allemagne, c'est l'existence d'une langue et d'une culture communes qui a permis de concevoir la nation en l'absence de toute unité politique avant 1871. <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/idee-nation.html>

CFLN⁷. L'objectif de Charles de Gaulle était de restaurer la souveraineté française à la fin de la guerre. Un mois après la fondation du CFLN, Monnet écrit à Roosevelt: «Il n'y aura pas de paix en Europe si les Etats se reconstituent sur la base de souverainetés nationales. Ils devront former une fédération qui en fasse une unité économique commune.»⁸ Ainsi s'annonçait déjà la lutte de pouvoir entre Monnet et de Gaulle, une lutte de pouvoir entre une république démocratique basée sur la souveraineté du pays et le concept, favorisé par les USA, d'un fédéralisme européen.⁹

Dans un article de 1941, le politicien américain John Foster Dulles avait déjà proposé de réorganiser l'Europe de manière centralisée. Selon lui, il était totalement insensé de concéder de nouveau la pleine souveraineté aux États européens. En 1943, dans le magazine américain *Fortune* — porte-voix de la haute finance américaine — fut proposée la création d'une communauté supranationale de transport en Europe. Etait évoquée aussi l'idée d'une union monétaire européenne. Dans un mémoire pour le CFLN, Monnet s'inspira de cette idée pour proposer une initiative française de fondation d'une communauté économique, base d'un «ordre démocratique» en Europe. En s'élevant «au-dessus des souverainetés nationales», l'Europe pourrait ainsi devenir un État qui apporte paix et bonheur.¹⁰

Dans un entretien direct de juillet 1944 Roosevelt et de Gaulle présentèrent leurs réflexions stratégiques pour le monde d'après-guerre. Les visions de Roosevelt apparurent à de Gaulle fort inquiétantes pour l'Europe, en particulier pour la France. Dans ses *Mémoires*¹¹, il décrit que Roosevelt se proposait de créer un système international, qui aboutirait à une intervention constante. Un directoire quadri-céphale : Amérique, Union soviétique, Chine et Grande-Bretagne, devait régler les problèmes du monde. Un Parlement des Nations unies était censé donner à ces quatre «Grands» un vernis démocratique. Mais pour Roosevelt une telle organisation devait comprendre l'installation de points d'appui américains dans toutes les régions de la Terre et en partie aussi sur le territoire français, afin

d'éviter de livrer le monde à la merci des trois autres «Grands».

De Gaulle décela la volonté de Roosevelt de dominer l'Europe et il se demanda si traiter l'Europe de l'Ouest comme un valet ne conduirait pas à nuire la cause que l'on croit servir, à savoir la cause de la civilisation. Aussi rétorqua-t-il à Roosevelt qu'une fois l'Europe occidentale reconstruite, le reste du monde continuerait à la prendre en exemple, en bien ou en mal. Si cela ne se produit pas, c'est la barbarie qui balayera tout. Malgré sa discorde, l'Europe occidentale restait d'une importance essentielle et rien ne pouvait remplacer la valeur, la force et le rayonnement des peuples anciens.¹²

Jean Monnet avait une tout autre vision de l'Europe d'après-guerre. Le 6 mai 1943 déjà, il avait adressé une note secrète à Harry Hopkins, homme de confiance de Roosevelt: «Il faut se résoudre à conclure que l'entente est impossible avec lui ; qu'il est un ennemi du peuple français et de ses libertés (sic); qu'il est un ennemi de la construction européenne (et) qu'en conséquence, il doit être détruit dans l'intérêt des Français ...»¹³ Monnet n'hésita pas non plus à comparer l'action de Charles de Gaulle avec celle d'Hitler.¹⁴

La France de Charles de Gaulle

Aujourd'hui, l'opposition entre Monnet et de Gaulle est volontiers présentée comme l'opposition entre le fédéralisme démocratique (tendu vers l'avenir) et l'État national (tourné vers le passé). Monnet est associé avec la capacité de travailler ensemble, de Gaulle avec l'entêtement et le séparatisme. Pourtant, la vision d'avenir de Monnet n'a aucun lien avec la démocratie, et celle de Gaulle n'était pas, en réalité, celle d'un Etat-nation [dans le sens allemand, NdT*].

Pour Charles de Gaulle, en effet, l'État-Nation n'était qu'un moyen pour maintenir la souveraineté de l'État. Il voulait le défendre contre toute attaque, qu'elle vienne de l'Allemagne nazie ou de l'impérialisme américain tirant profit de l'Europe de Monnet. C'est aussi sous sa présidence (1959-1969) que les colonies françaises retrouvèrent leur autonomie. Selon lui, la constitution

d'un État fort était une question d'affirmation de la France et ses conceptions déterminent fortement la cinquième République. Sa Constitution donne au président une position forte, ce qui la fait considérer comme une «monarchie républicaine», même si on n'en occulte pas les nombreux traits modernes: séparation de l'Église et de l'État, sentiment marqué d'égalité et de fortes structures de démocratie locale.¹⁵ Un État fort tend cependant aisément à dominer les autres domaines de l'organisme social, en particulier la vie de l'esprit. Le problème de la séparation harmonieuse des institutions culturelles et spirituelles vis-à-vis de l'État n'est pas résolu jusqu'à présent. De façon peut-être caractéristique, ce sont justement des manifestations étudiantes qui ébranlèrent si fortement le gouvernement de de Gaulle en 1968, qu'il se résolut à se retirer.

La méthode Monnet

En opposition à de Gaulle, Monnet ne percevait pas les nécessités d'un État de droit moderne. La faculté de séparer correctement vie économique et vie de l'esprit lui faisait aussi défaut. Son activité fut dédiée à mettre en place, pas à pas, des institutions supra-étatiques, minant de plus en plus substantiellement la souveraineté des États. Pour arriver à ses fins il prenait appui sur les relations individuelles et non sur les procédures démocratiques. Cette manière de procéder, aujourd'hui reconnue officiellement comme la «méthode Monnet», est considérée comme très efficace pour influencer les processus politiques décisionnels.

Mais la méthode Monnet fut avant tout couronnée de succès pour d'autres raisons. D'une part Monnet disposait d'un réseau très étendu, en particulier dans les milieux dirigeants de l'élite américaine — en règle général des membres du puissant «Council on Foreign Relations»¹⁶. Ceux-ci aspiraient à une Europe occidentale unie, qui était certes censée être économiquement très productive, mais politiquement si faible qu'elle ne mettrait pas en danger la revendication hégémonique des USA. D'autre part Monnet pouvait provoquer sciemment des situations de crise, pour que ses idées (souvent portées sous un au-

tre nom, comme le plan Schuman) apparaissent comme sans alternative. Grâce à ces procédés Monnet finit par vaincre son adversaire sur la durée. En effet, une institution une fois mise en place développe ensuite sa propre dynamique contre laquelle un homme politique seul ne peut à peine s'opposer.

La méthode Monnet posa le fondement de la technocratie de l'UE. Elle fut ensuite développée par des hommes politiques européens avec un succès douteux, par exemple lors de l'introduction de la monnaie commune**, l'Euro. Non seulement cette méthode est complètement anti-démocratique, mais, plus grave encore, elle sape de plus en plus l'État de droit. Le résultat final est ce qu'Angela Merkel a caractérisé de manière si pertinente comme une «démocratie conforme au marché». Ce sont prétendument les forces anonymes du marché (en particulier des marchés de capitaux), qui rendraient nécessaire la création d'institutions supra-étatiques. Selon cette argumentation, ces forces ne peu-

** NdT: l'Euro est appelé en Allemagne «monnaie commune» (gemeinsame Wahrung) et non «monnaie unique» comme c'est le cas en France.

7 »Comité Français de la Libération nationale«

8 www.observatoiredeleurope.com/De-Gaulle-Monnet-le-duel-du-siecle_a1434.html

9 Gérard Bossuat: Jean Monnet. Le blog d'Europe hebdo, 2009, p.4, cité d'après <http://www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2011/nr-25-vom-2062011/jean-monnet-als-sondergesandter-des-amerikanischen-praesidenten-roosevelt.html>

10 Gérard Bossuat, a.a.O., S. 4.

11 Charles de Gaulle: »Memoiren, 1942–1946«, Dusseldorf 1961, S. 222.

12  l'endroit cite precedemment, pp.224 et suiv.

13 www.observatoiredeleurope.com/De-Gaulle-Monnet-le-duel-du-siecle_a1434.html

14 Ebenda.

15 La France compte 36 000 communes, c'est-a-dire presque la moitie de toutes les communes de l'UE.

16 Le CFR fut fonde en 1921 par des industriels et banquiers americains pour assurer leur influence sur la politique. Il reste aujourd'hui l'organe le plus determinant de l'aristocratie financiere americaine. Voir: »Ein Politburo fur den Kapitalismus? Wilhelm Bittorf uber den »Council on Foreign Relations««, Der Spiegel, 50/1975, pp.;142-147.

vent être ignorées. Dans le même esprit, Macron se réfère à un «principe de réalité».

Pourtant, derrière les marchés, se trouvent des personnalités en nombre finalement assez restreint, qui concentrent toujours plus de pouvoir sur le capital. Ce sont précisément ces personnalités qui s'entendent à configurer ces institutions et à y installer des dirigeants qui servent leurs intentions. L'Europe de Monnet est une Europe de ces élites «qui pensent à l'instar du banquier».

Aspects de la Dreigliederung

«En effet, il n'importe pas réellement de savoir s'il y aura en 1950 encore une Belgique ou une France qui s'étend jusqu'aux frontières actuelles. Il importe de savoir quel pouvoir les Belges auront dans cette Belgique et quel pouvoir les Français auront dans cette France et quel pouvoir les Britanniques auront dans cette Belgique ou dans cette France. En effet l'établissement de la domination commerciale du monde ne nécessite pas du tout d'aspirer à la possession directe des territoires.»¹⁷ Cette déclaration de Rudolf Steiner de janvier 1917 a une portée de vue étonnamment longue. Entre temps, les forces de domination commerciale mondiale ont déplacé leur instrument politique de la Grande-Bretagne vers les USA. La tentative de Charles de Gaulle de protéger la souveraineté de la France contre les forces de transformation*** transatlantiques n'eut qu'un succès éphémère. Lors des législatures de ses successeurs la méthode Monnet a continué de désagréger l'Etat et les réseaux transatlantiques purent placer leur personnel dans les postes-clés. Nul besoin en effet de posséder de fait des territoires pour les dominer. Mais quelle est donc cette volonté qui se fait prévaloir par ces réseaux? Selon la perspective de la Dreigliederung [Tri-articulation ou Tripartition, NdT], la gestion du capital est une tâche dévolue à la libre vie de l'esprit. Cela signifie que les décisions à prendre sur la direction où le capital doit s'écouler doivent être imaginées et prises sur le plan des relations individuelles. Cette conception est irritante pour de nombreuses personnes, car elle correspond en définitive à la gestion actuelle du capital des élites

occidentales, fondée avant tout sur des relations au sein de leurs réseaux. Cependant la vie de l'esprit dans ces réseaux n'est pas libre car elle est au service de groupes d'intérêts économiques. De ce fait, elle reçoit une forme qui sape la souveraineté de l'Etat de droit. La vie juridique comme élément autonome de l'organisme social devient de plus en plus exsangue. N'en subsistent que des institutions d'Etat, sans âme, devenues instruments aux mains de ces élites. Ce qui est appelé le néolibéralisme peut aussi être compris comme une vie de l'esprit de «l'homme pensant à l'instar du banquier». Elle repose sur une capacité extérieure d'observation et une connaissance instinctive des évolutions au service d'objectifs égoïstes de groupes. C'est une vie de l'esprit totalement façonnée par les forces de vie économique.

Par ailleurs, une vie de l'esprit qui s'édifie seulement sur ce qui reste de l'Etat et s'y associe, ne peut avoir de vitalité pour s'opposer efficacement à «l'homme pensant à l'instar du banquier». Alors que la méthode Monnet étiole la vie juridique jusqu'à son extinction, l'Etat dominant étouffe la vie de l'esprit. Il reste une vie de l'esprit qui dans tous ses coins et recoins est régulée par les institutions de l'Etat. Le problème de Charles de Gaulle ne fut pas un nationalisme passéiste, mais son incapacité à reconnaître l'importance d'une libre vie de l'esprit. Contrairement à ce qui a été affirmé maintes fois, il n'encouragea pas non plus une Europe des «patries», mais une «Europe des États».¹⁸ Il était très conscient qu'un État fort avait besoin aussi de frontières claires et que celles-ci ne devaient pas être sans cesse dissoutes par de nouvelles institutions supranationales. Dans le même temps, il concevait la nécessité d'une unification européenne, mais sans que soient nivelées les différenciations et empreintes culturelles liées aux originalités nationales. Sa vision d'une France militairement forte reposait sur le sentiment que c'était le seul moyen de résistance aux forces de «moulage» anglo-américaines.

Avec la Révolution française surgissent les idéaux de liberté, égalité et fraternité. Ces idéaux ne peuvent cependant agir salutairement que si on reconnaît la composante de l'organisme social où chacun d'eux trouve sa justification. L'Europe centrale a ainsi pour mission de montrer com-

ment la liberté de la vie spirituelle peut contribuer à la guérison des relations sociales. Une telle vie spirituelle respecte l'autonomie de la vie juridique démocratique. Le drame est que, jusqu'à présent, cette mission n'a pas pu être accomplie correctement. Bien au contraire, c'est justement l'Allemagne qui développe une dominance économique qui détruit ses partenaires commerciaux.¹⁹ À la liberté de l'esprit appartiennent justement aussi des êtres humains qui produisent une vie spirituelle librement.

Tandis que les élites françaises s'efforcent de pourvoir leur président de prérogatives presque royales, une aspiration à l'égalité vit particulièrement dans la population française.²⁰ Cette impulsion ne peut cependant pas être réalisée avec un Etat centralisateur qui égalise également la vie de l'esprit. Le développement d'une vie juridique saine dépend du développement vigoureux et simultané d'une vie spirituelle dans la liberté. Si dans l'espace germanophone la vie spirituelle réussissait à vraiment se renouveler sur une authentique base spirituelle, particulièrement la France en profiterait énormément. De part son amitié spirituelle avec l'Allemagne, la France trouverait la force de développer une authentique vie juridique démocratique et de repousser les forces de «moulage» anglo-américaines. Le sentiment fortement empreint d'égalité de la population française, précisément dans les problèmes du travail et des droits sociaux, pourrait en retour venir en aide à l'Allemagne pour y développer des structures démocratiques adéquates. Une «Europe centrale spirituelle», basée non sur la dominance économique, mais sur une productivité spirituelle et un respect de la dignité humaine, pourrait aussi être accepté par son voisin de l'Est. Ce serait la base d'une collaboration économique fraternelle.

Le spectre du romanisme

Une évolution contraire menace l'Europe de Macron. Immédiatement après l'élection parlementaire, Macron précisa clairement son but à venir déjà exposé en 2015: «la refondation de l'Europe» doit prendre forme.²¹ Certes, il sait que ses idées — le contenu de son discours fondateur

a été décidé avec Angela Merkel — rencontreront peu de sympathie auprès d'un FDP**** renforcé. Pourtant l'union monétaire imposée selon la méthode Monnet a créé entre temps des réalités qui feront finalement apparaître ses plans comme «sans autre alternative». Progressivement un gouvernement central de l'Europe devrait ainsi être mis en place: «Un budget ne peut aller aussi qu'avec un pilotage politique fort par un ministre commun et un contrôle parlementaire exigeant au niveau européen. Seule la zone euro avec une monnaie forte et internationale peut offrir à l'Europe le cadre d'une puissance économique mondiale.»²² Un gouvernement économique commun est une idée centrale pour Macron, à laquelle il veut subordonner la souveraineté française: «Il y a une souveraineté européenne à construire, et il y a la nécessité de la construire» Dans cet objectif, Macron

*** NdT: Überformung: littéralement «une mise en forme venue de dessus». Dans le vocabulaire technique: un moulage.

**** NdT: Le Freie Demokratische Partei, parti libéral allemand, a obtenu 80 sièges aux dernières élections et devrait faire partie de la prochaine coalition au pouvoir.

17 Rudolf Steiner: ›Zeitgeschichtliche Betrachtungen Bd. III‹ (GA 173c), Dornach 2014, p.101.

18 L'historien Heinrich A. Winkler note que le concept «d'Europe des patries» provient de Michel Debré, aide fidèle de de Gaulle. De Gaulle lui-même, quoique ardent patriote, avait refusé ce concept et parlait plus volontiers d'une « Europe des États ». Voir: www.tagesanzeiger.ch/ausland/europa/europa-kann-nicht-gegen-dienationen-vereinigt-werden/story/19017038

19 Voir Stephan Eisenhut: ›Falsche Schenkungen – Zur Bedeutung des Exportüberschusses der deutschen Wirtschaft‹, dans Die Drei, 6/2017, pp.8 et suiv.

20 Dans le GA 173c (voir la note 17), Rudolf Steiner remarque que le caractère véritable de l'État français correspond au principe monarchique. «La République en France n'est que l'antagonisme de la monarchie, comme toute chose engendre son antagonisme». (p.121)

22 www.elysee.fr/declarations/article/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souveraine-unie-democratique/
Tous les contenus suivants sont tirés de ce discours.

s'efforce à une convergence des questions de sécurité intérieure et extérieure (protection des frontières, service secret et défense communs), d'immigration ou de politique sociale (salaire minimum et unification des systèmes sociaux). Toujours dans l'idée d'un Etat européen, il veut aussi réformer «démocratiquement» le système des élections européennes.

Pour établir le sérieux de ses propositions, toutes les mesures politiques prises en France doivent être orientées désormais sur ces objectifs européens. Il s'agit en particulier de ses réformes contestées sur le droit du travail et des assurances sociales, réformes très similaires avec l'Agenda 2010 allemand. Macron vise ainsi un partenariat avec l'Allemagne sur ces bases. Un noyau européen économiquement fort, fondé sur l'amitié germano-française, est censé aplanner la voie pour tous les 28 états membres vers un État européen fédéral. Au final, un tel Etat sera si attractif, que la Grande-Bretagne voudra à l'avenir revenir dans la maison commune.

Selon Macron la culture est le ciment de l'Union. Mais c'est la culture de la bourgeoisie rêvant de son idée d'Europe dans les cafés²³, sans remarquer que ces idées n'ont rien à faire avec les lois de la vie sociale. Macron accapare la vie culturelle pour soutenir son projet, et considère en même temps que la dure réalité est seulement déterminée par la vie économique. L'Europe doit devenir une forte puissance économique qui développe son propre capitalisme, soi-disant social, qui peut s'affirmer contre les capitalismes anglo-américain et asiatique. En définitive la vie culturelle n'est censée que livrer des idées économiquement utilisables. Aussi doit-elle être également centralisée. Macron a choisi la Sorbonne comme lieu de son discours de manière délibérée. En effet c'est dans ce même lieu que la «déclaration de la Sorbonne» posa en 1998 la base du processus d'unification de l'ensemble du système européen éducatif et de formation, qui fut enclenché une année plus tard à un niveau plus vaste à Bologne.²⁴

De cet esprit ne peut naître aucun renouveau de l'Europe. En effet cette fédération européenne, dans son essence même, est un État central, à l'opposé donc de la Dreigliederung de l'orga-

nisme social. En elle vit «le spectre du romanisme», à savoir l'esprit de l'empire romain qui existe encore dans l'aspiration des USA à la domination mondiale commerciale ou dans la centralisation française.²⁵

Macron est probablement subjectivement convaincu que ses aspirations servent l'Europe et le Monde. Mais il n'est pas en capacité de reconnaître combien il se rattache à des idées surannées. Celles-ci continuent d'agir dans la vie sociale selon leurs lois propres, qu'il est nécessaire de percer à jour cognitivement. C'est au contraire à l'intérieur d'une libre vie de l'esprit que les forces doivent être recherchées pour dépasser l'esprit du passé et le remplacer par d'authentiques impulsions d'avenir.

(Traduction Daniel Kmieciak et Alain Morau)

23 Dans ce discours fondateur, Macron évoque l'importance de la culture et cite le philosophe George Steiner, qui a affirmé que l'idée d'Europe a pris naissance dans les cafés, points de rencontre de l'avant-garde.

Voir Katrin Toens: »Die Sorbonne-Deklaration – Hintergründe und Bedeutung für den Bologna-Prozess« dans *Die Hochschule* 2/200477, p.41

25 Rudolf Steiner: »Die soziale Grundforderung unserer Zeit – In geänderter Zeitlage« (GA 186), Dornach 1990, p. 19.